

**BUDGET  
PRIMITIF  
2025**

# **RÉTROSPECTIVE 2024**

## **LES GRANDES LIGNES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

# LES AXES ESSENTIELS DE 2024

- UNE CAPACITÉ À INVESTIR PRÉSERVÉE
- DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT CIBLÉES ET NÉCESSAIRES

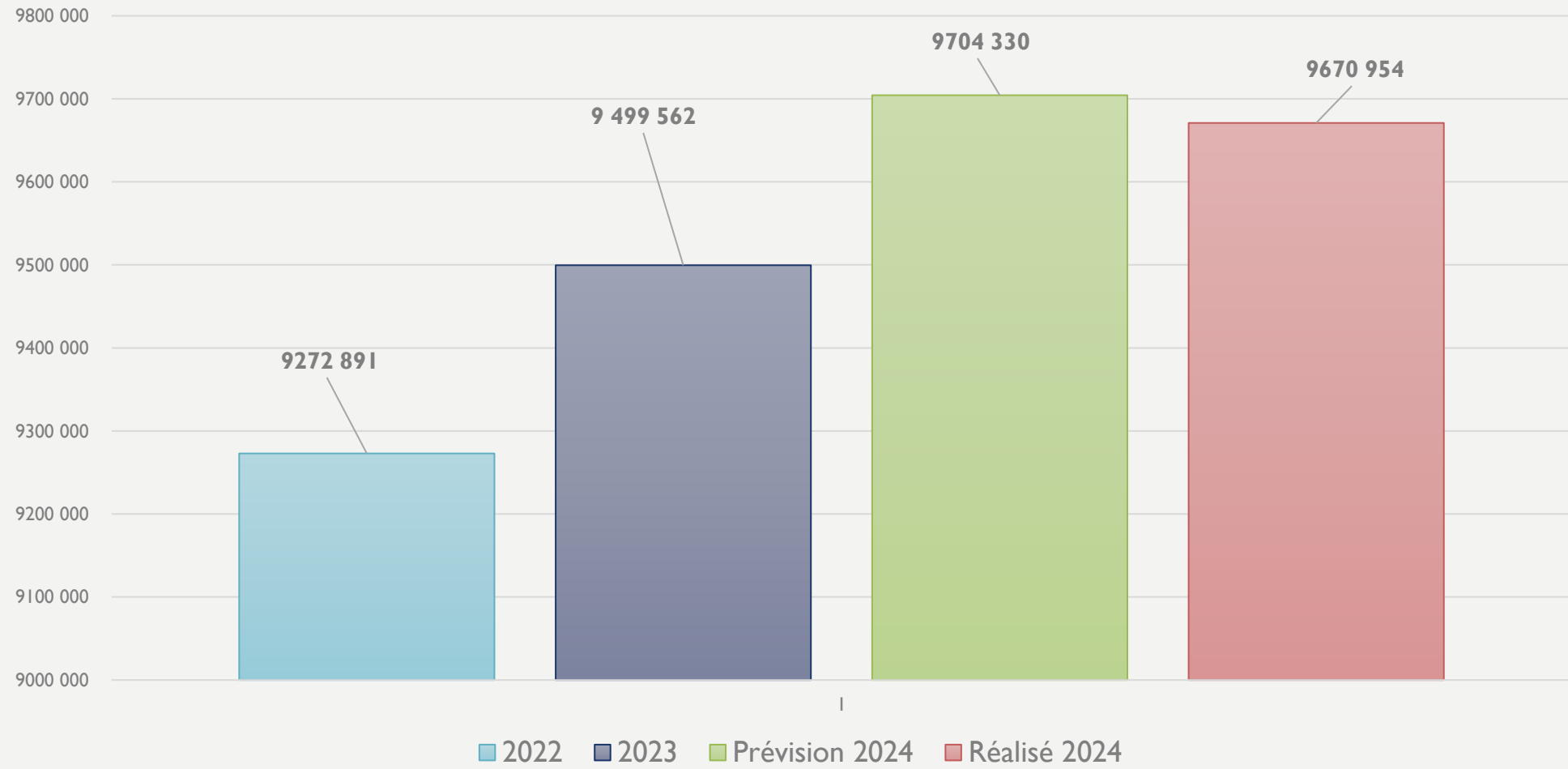
**SANS AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE**

# **UNE CAPACITÉ À INVESTIR PRÉSERVÉE**

# **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Crédits ouverts 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024/ Réalisé 2023
<b>Charges à caractère général</b>	2 410 373	2 453 798	2 654 026	2 344 634	-4,45%
<b>Charges de personnel</b>	5 508 638	5 658 342	5 904 040	5 904 040	4,34%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 157 854	1 178 503	1 210 861	1 201 291	1,93%
<b>Atténuation de produits</b>	518	98	8 360	8 360	8431.61%
<b>Charges financières</b>	195 508	208 821	230 800	212 630	1,82%
<b>Charges exceptionnelles</b>	30 450	18 566	13 643	13 552	-27,00%
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES</b>	9 303 341	9 518 128	10 021 730	9 684 506	1,75%
<b>TOTAL DÉPENSES D'ORDRE</b>	193 784	270 422	317 400	305 964	13.14%
<b>TOTAL</b>	9 497 125	9 788 550	10 339 130	9 990 470	2,06%

## Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles)



# **ANALYSE GLOBALE**

Les dépenses réelles 2024 sont supérieures de 166 K€ à celles de 2023 et ont donc évolué de 1,75% entre les deux exercices.

# ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les charges à caractère général ont baissé de près de 109 K€, entre 2023 et 2024, baisse liée notamment aux éléments suivants :
  - Baisse budgétaire de 326 K€ sur les fluides et les carburants ;
  - Baisse de près de 34 K€ de fourniture de petits équipements ;
  - Baisse de plus de 28 K€ des dépenses d'honoraires.
- Il est à noter parallèlement et notamment une augmentation des lignes « entretien bois et forêt » de près de 50 K€, « location » de près de 40 K€, « maintenance des bâtiments » pour 12 K€ et une intégration de la ligne « assurance du personnel » dans le chapitre 011, auparavant portée sur le chapitre 012 pour un montant de près de 162 K€.
- Les autres éléments composant ce chapitre budgétaire ne subissent pas d'évolution notable.

# ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les charges de personnel ont évolué de 246 K€ entre 2023 et 2024, soit 4,34 %, hausse liée notamment aux éléments suivants :
  - Le résultat 2024 a intégré les effets des décisions gouvernementales et législatives, liés au glissement vieillesse technicité, aux revalorisations indiciaires, bonifications d'ancienneté et aux augmentations des cotisations patronales,
  - La mise en place de la participation communale pour la mutuelle,
  - Des créations de poste ont été actées fin 2023, lesquelles ont eu un impact financier sur la masse salariale. **En effet, un emploi de chargé de mission sport et un poste de plombier électricien ont été créés.**
  - En outre, une décision modificative permettant d'augmenter le chapitre 012 a été prise en décembre dernier, elle avait acté une **revalorisation « nette » de 160 066,82 €.**

# ANALYSE DÉTAILLÉE

- Les autres charges de gestion courante : ce chapitre connaît une évolution de près de 23 K€, soit 1,93 % entre 2023 et 2024, expliquée notamment par les raisons suivantes :

- 30 K€ liés à l'augmentation de la participation annuelle au SVVS et 7 K€ liés à l'augmentation de cotisation versée au SDIS,
- Près de 14 K€ supplémentaires de droits d'utilisation des licences.

Ces augmentations sont atténuées notamment par une baisse des frais de scolarité versés à l'école Saint Joseph.

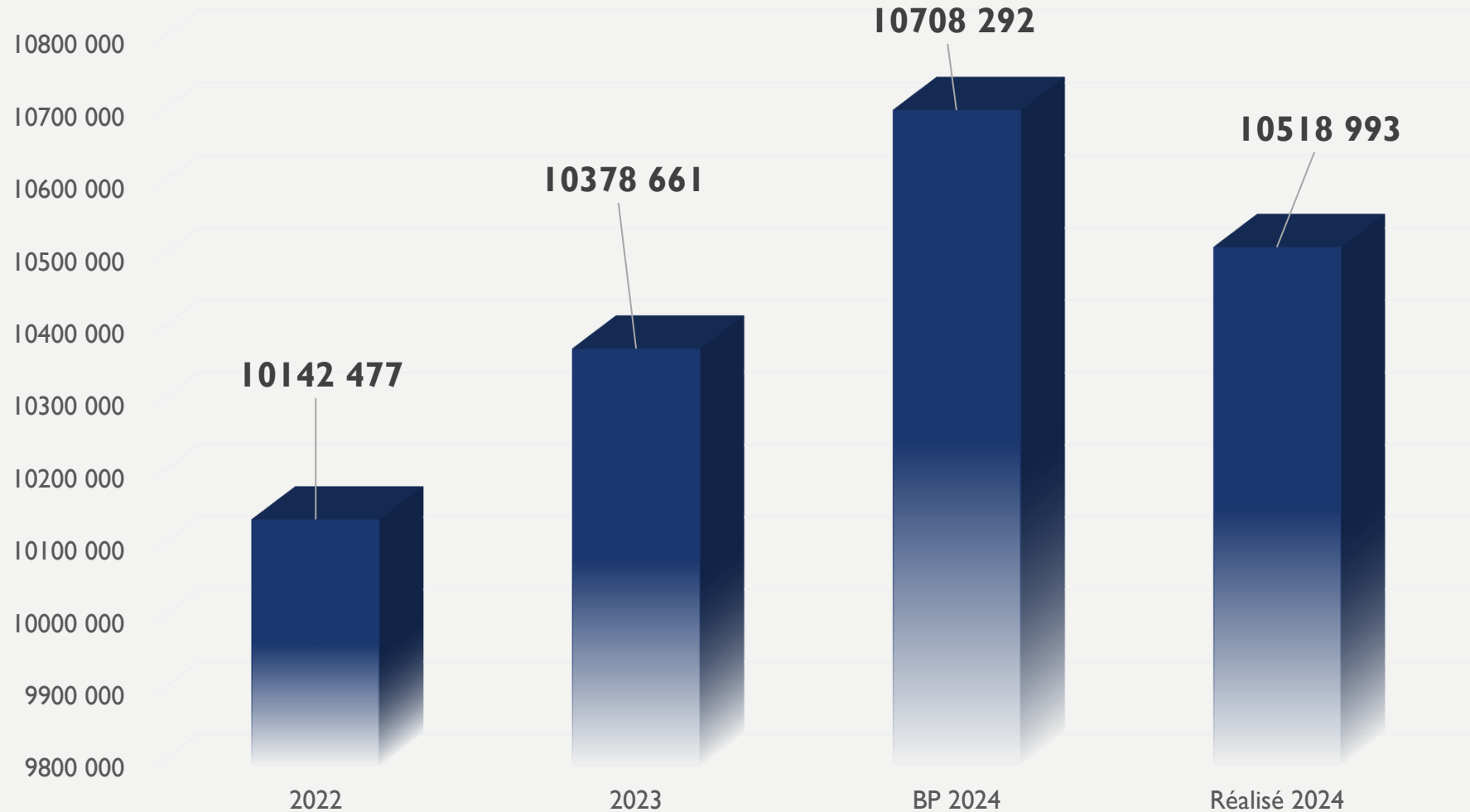
- Les charges financières : elles sont légèrement supérieures en 2024 par rapport à 2023 du fait d'une évolution des taux d'intérêt relatifs aux lignes de trésorerie et du profil annuel de la dette ;
- Les charges exceptionnelles : l'année 2024 a vu une baisse du nombre de titres annulés sur exercices antérieurs.



# **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Crédits ouverts 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024/réalisé 2023
Atténuation de charges	212 061	136 240	128 000	201 220	47,70%
Produits des services du domaine	455 454	558 510	703 493	681 217	21,97%
Impôts et taxes	5 924 369	6 036 795	6 165 943	6 116 689	1,32%
Dotations et participations	3 434 401	3 540 890	3 608 696	3 399 560	-3,99%
Autres produits de gestion courante	116 192	106 226	102 160	120 307	13,26%
Produits financiers et exceptionnels	27 587	96 576	919	1 981	-97,95%
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>10 170 064</b>	<b>10 475 237</b>	<b>10 709 211</b>	<b>10 520 974</b>	<b>0,44%</b>
Total des dépenses d'ordre	414 397	414 397	505 955	476 268	14,93%
<b>TOTAL</b>	<b>10 584 461</b>	<b>10 889 634</b>	<b>11 215 166</b>	<b>10 997 242</b>	<b>0,99%</b>
Excédent de fonctionnement reporté n-1	334 427	466 059	733 482	733 482	57,38%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 918 888</b>	<b>11 355 693</b>	<b>11 948 648</b>	<b>11 730 724</b>	<b>3,30%</b>

## TOTAL RECETTES RÉELLES (HORS EXCEPTIONNELLES ET FINANCIÈRES)



# **ANALYSE GLOBALE**

**Les recettes réelles perçues en 2024 sont supérieures de près de 46 K€ par rapport au réalisé 2023.**

**Elles ont évolué de 0,44 % entre les deux exercices.**

# ANALYSE DÉTAILLÉE

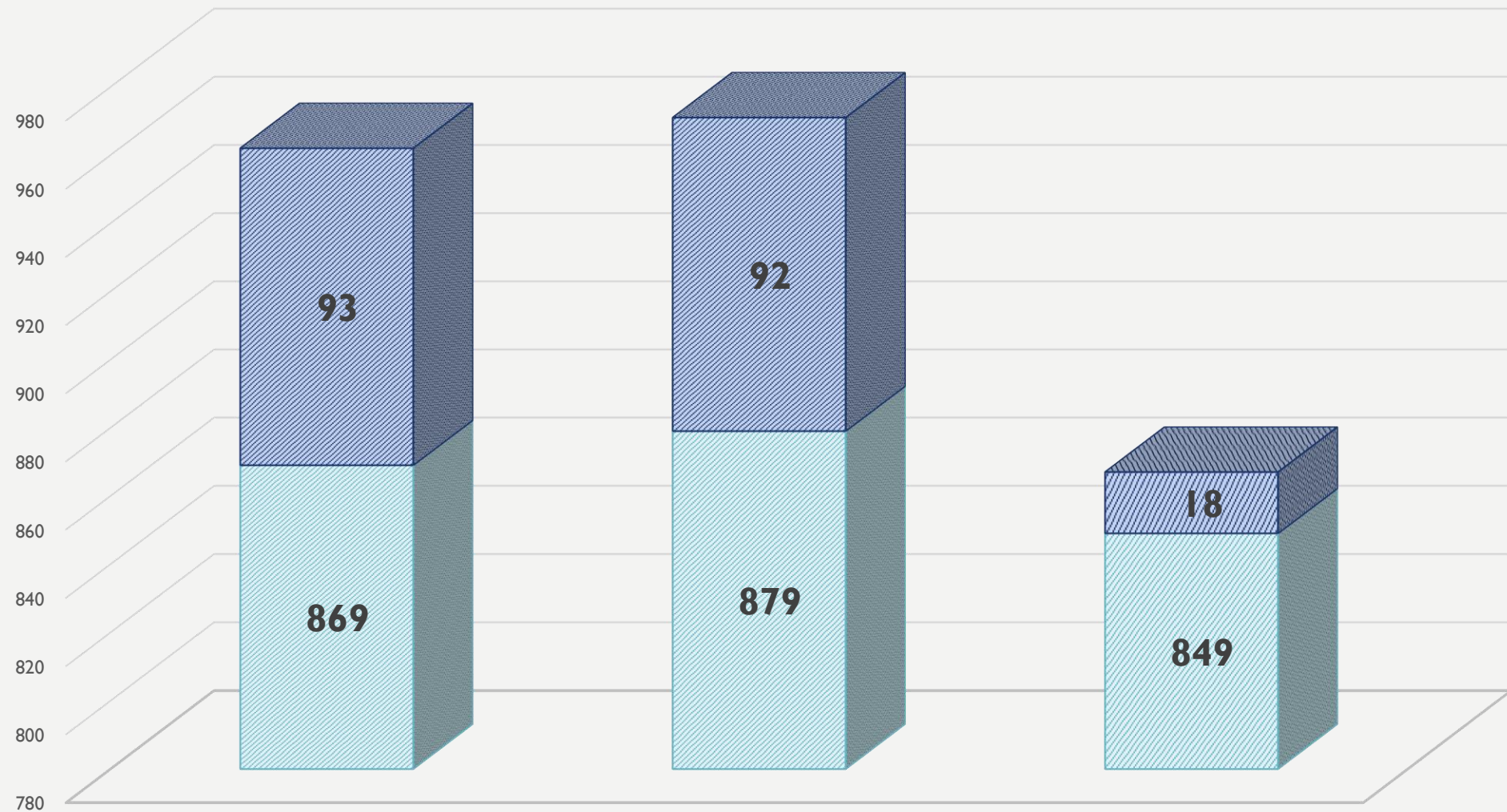
- ❖ L'augmentation de **65 K€** des atténuations de charges liée aux remboursements d'arrêts longue maladie/maladie professionnelle ;
- ❖ L'augmentation des produits du domaine : + **123 K€** (redevance variable crématorium : + **20 K€**, occupations domaines public et privé : + **16 K€** ; salle de fitness : + **7 K€**, recettes restauration et périscolaire : + **19 K€**, refacturation des frais de personnel au CCAS : + **52 K€**),
- ❖ L'augmentation des impôts et taxes : + **80 K€**, liée à la revalorisation des bases fiscales malgré une baisse de **48 K€** des droits de mutation,
- ❖ L'augmentation des produits de gestion courante : + **14 K€** liée à la revalorisation légale et annuelle des loyers relatifs aux locations et l'intégration des recettes de mécénat précédemment comptabilisées en produits exceptionnels,
- ❖ Cette évolution est nuancée par une baisse importante des dotations et participations : - **141 K€** liée notamment à une baisse de recette CAF (2 années ont été perçues en 2023) et une absence de réalisation de recette de cession contrairement à 2023, de **41 K€**.

L'excédent de fonctionnement de l'année 2024 affiche **1 007 K€**. Après intégration du résultat cumulé fin 2023 de **733 K€**, l'excédent de fonctionnement cumulé fin 2024 atteint **1 740 K€**.

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Epargne de gestion</b>	1 065 612	1 088 018	1 060 668
<b>Epargne brute</b>	869 586	879 099	849 018
<b>Excédent de fonctionnement</b>	1 087 336	1 101 084	1 006 772

# ÉVOLUTION DES CAF BRUTE ET NETTE 2022 - 2024

■ Epargne brute   ■ Epargne nette

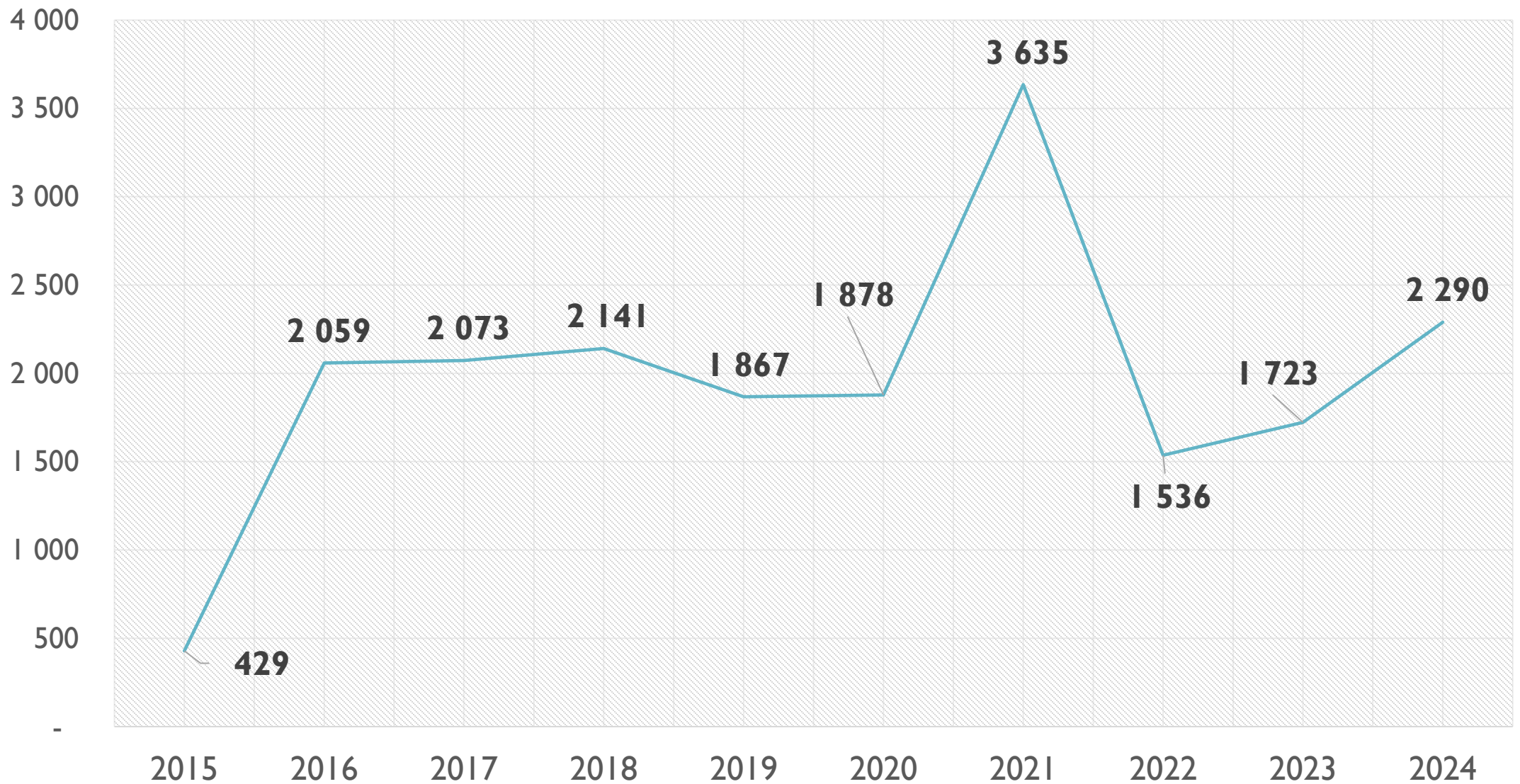


# **DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT CIBLÉES ET NÉCESSAIRES**

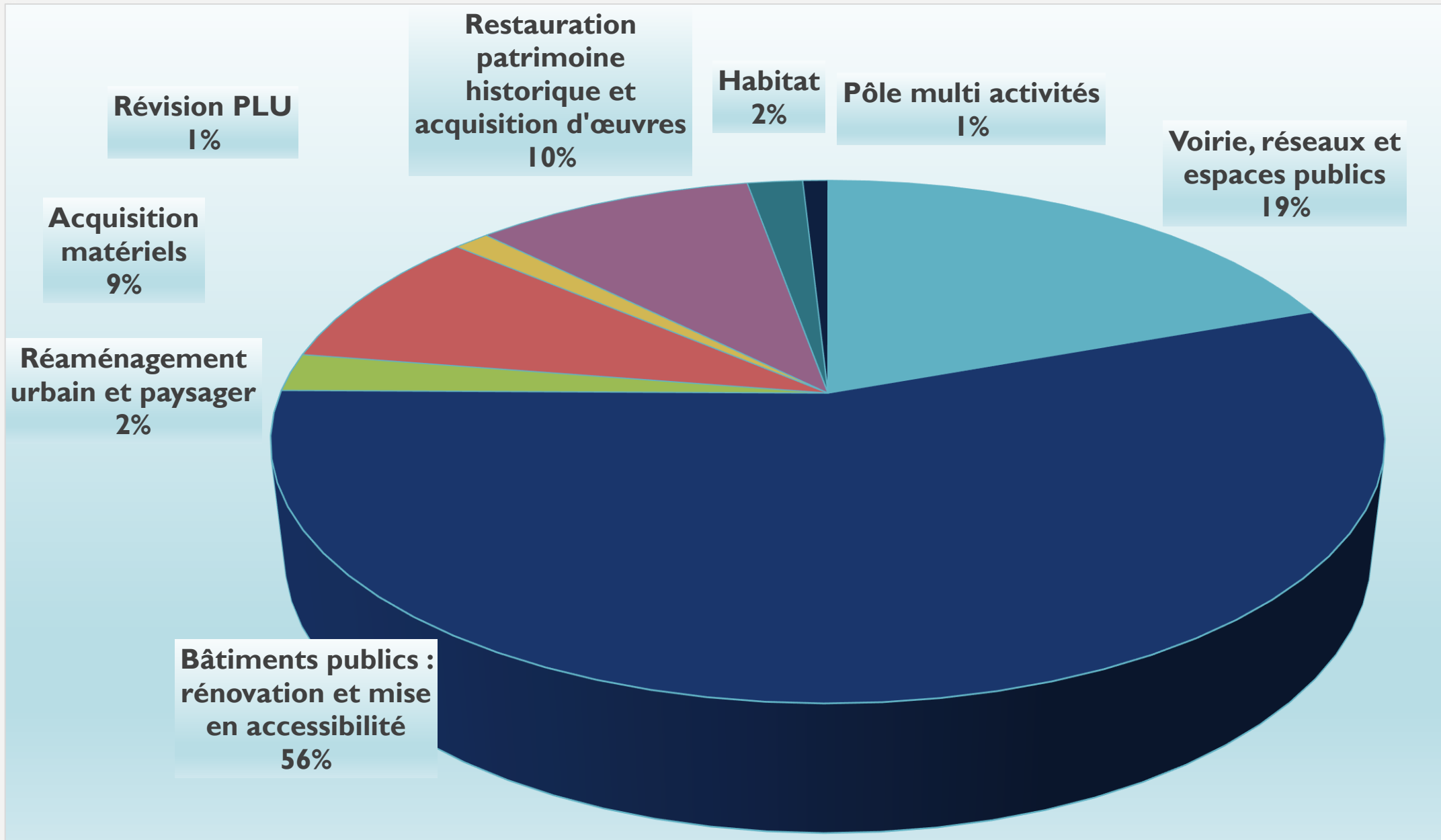
# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Crédits ouverts 2024	Résultats 2024
Emprunts et dettes assimilées	845 000	830 937,28
Immobilisations incorporelles	247 845,20	176 770,01
Subventions d'équipement versées	53 853	18 688,20
Immobilisations corporelles	2 776 373,21	2 003 452,97
Immobilisations en cours	658 276,28	90 609,21
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>4 581 347,69</b>	<b>3 120 457,67</b>
<b>TOTAL Dépenses d'ordre</b>	<b>505 955,21</b>	<b>476 268,06</b>
<b>Solde d'exécution N-1</b>	<b>659 295,31</b>	<b>659 295,31</b>
<b>Restes à réaliser 2024</b>		<b>860 104,96</b>
<b>TOTAL général</b>	<b>5 746 598,21</b>	<b>5 116 126</b>

## Dépenses d'équipement (K€)



	<b>Crédits ouverts</b>	<b>Réalisé</b>
<b>Voirie, réseaux et espaces publics</b>	630 363	445 621
<b>Bâtiments publics : rénovation et mise en accessibilité</b>	1 542 944	1 275 613
<b>Réaménagement urbain et paysager</b>	98 959	53 588
<b>Acquisition de matériels</b>	258 939	200 474
<b>Révision PLU</b>	31 200	28 627
<b>Restauration patrimoine historique et acquisitions œuvre d'art</b>	367 815	221 950
<b>Habitat</b>	256 430	43 917
<b>Pôle multi-activités</b>	572 120	20 021
<b>TOTAL</b>	<b>3 758 769</b>	<b>2 289 810</b>



# PRINCIPALES OPÉRATIONS

**Voirie, réseaux et espaces publics** : 445 K€ ont été réalisés, dont :

- 110 K€ : Réfection des trottoirs du Petit-Andely et autres aménagements de voirie,
- 100 K€ : Travaux de voirie et garde-corps du pont du nouvel hôpital,
- 61 K€ : Aménagements de sécurité - traversée du Hameau de Radeval,

**Réaménagement urbain et paysager** : 53,6 K€ ont été réalisés dont :

- 26 K€ : Installation de toilettes sèches dans le Parc Poussin,
- 15 K€ : Divers bacs et bardages structures points de regroupement,

**Révision du PLU** : 29 K€

# PRINCIPALES OPÉRATIONS

Bâtiments publics : rénovation et mise en accessibilité : 1 276 K€ ont été réalisés, dont :

- 546 K€ : Travaux de consolidation de l'école M. Lefèvre
- 94 K€ : Réfection de la toiture de l'école Blanchard,
- 83 K€ : Réfection de la toiture de l'école Pompidou, phase 3,
- 71 K€ : Autres travaux écoles,
- 160 K€ : Réfection de la toiture du gymnase Boyer (marché de travaux, MOE, diagnostics),
- 72 K€ : Gymnase Houssays (éclairage, portes de secours, mur de soutènement, ...),
- 21 K€ : Rénovation des toilettes de la Mairie,
- 66 K€ : Travaux d'accessibilité (Mairie et État civil),

# PRINCIPALES OPÉRATIONS

- Restauration patrimoine historique et œuvres : 222 K€ ont été réalisés dont :
  - 56 K€ : Marché études sur l'église St Sauveur et son orgue + relevé topographique
  - 137 K€ : Restauration de balustrades de la Collégiale + filet pour l'orgue
- Opération habitat : 44 K€ : Étude Quartier du Levant

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Crédits ouverts 2024	REALISE 2024	RAR sur 2024	TOTAL avec restes à réaliser
021-Virement de la section de fonctionnement	1 609 518	-	-	
10-Dotations fonds divers	230 000	213 380	-	213 380
1068-Excédent de fonctionnement Capitalisé	833 661	833 661	-	833 661
13-Subventions d'investissement	1 056 019	512 085	447 371	959 456
16-Emprunts et dettes assimilées	1 200 000	1 200 000	-	1 200 000
024-Produits de cession	500 000	-	473 000	473 000
040-Opé d'ordre de transfert	317 400	305 964	-	305 964
<b>TOTAL</b>	<b>5 746 598</b>	<b>3 065 090</b>	<b>920 371</b>	<b>3 985 461</b>

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **Subventions d'investissement : 512 K€ dont notamment :**
  - 251 K€ : Travaux de consolidation de M. Lefèvre (108 K€ CD27, 143 K€ DETR),
  - 18 K€ : Travaux de toiture de Blanchard (CD27),
  - 66 K€ : Travaux de Pompidou (35 K€ CD27, 31 K€ DETR),
  - 10 K€ : Installation de toilettes sèches (4 K€ AESN, 6 K€ Fds de concours SNA),
  - 2 K€ : Achat véhicule électrique (SNA),
  - 38 K€ : Travaux sur les balustrades de la Collégiale (DRAC),
  - 13 K€ : Rénovation des gymnases (DETR).

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **FCTVA** : Le FCTVA reversé par la Préfecture sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice N-2. Le taux de compensation correspond à ce jour à 16,404 % du montant TTC des dépenses éligibles, **soit 208 K€**.
- Des emprunts pour **1 200 K€**,
- La **Taxe d'Aménagement** due en matière d'urbanisme de **5,4 K€** en 2024 (**14 K€** en 2023).

# SYNTHÈSE

- ❑ La section d'investissement fait ressortir un déficit cumulé de **1 191 K€ en 2024** (en intégrant le déficit de **659 K€ de 2023**), hors restes à réaliser, et de **1 131 K€ restes à réaliser inclus**, comblé entièrement par l'excédent cumulé de fonctionnement de **1 740 K€**.
  
- ❑ Ainsi, le compte administratif 2023 fait ressortir un excédent toutes sections confondues de près de **610 K€**.



# **BUDGET PRIMITIF 2025**

- LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES**
- UNE FISCALITÉ ET DES TARIFICATIONS DE SERVICES STABLES**
- DES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS EN ÉVOLUTION**
- UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET ANIMÉE**
- LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS**

# **LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES**



**Fonctionnement**

- Recettes : 11 494 793
- Dépenses : 11 494 793



**Investissement**

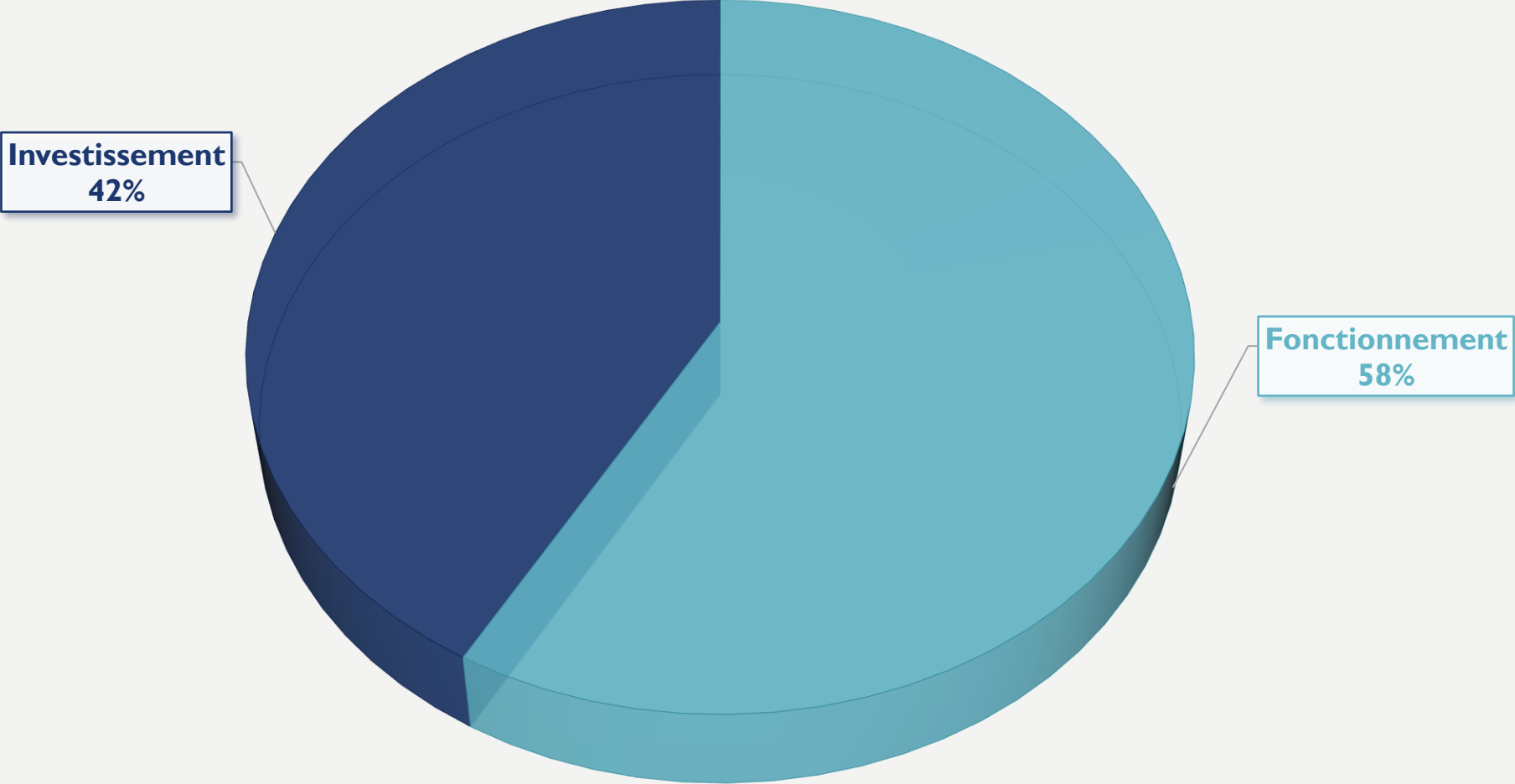
- Recettes : 8 223 229
- Dépenses : 8 223 229



**Virement à la  
section  
d'investissement**

- 1 149 267

# BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

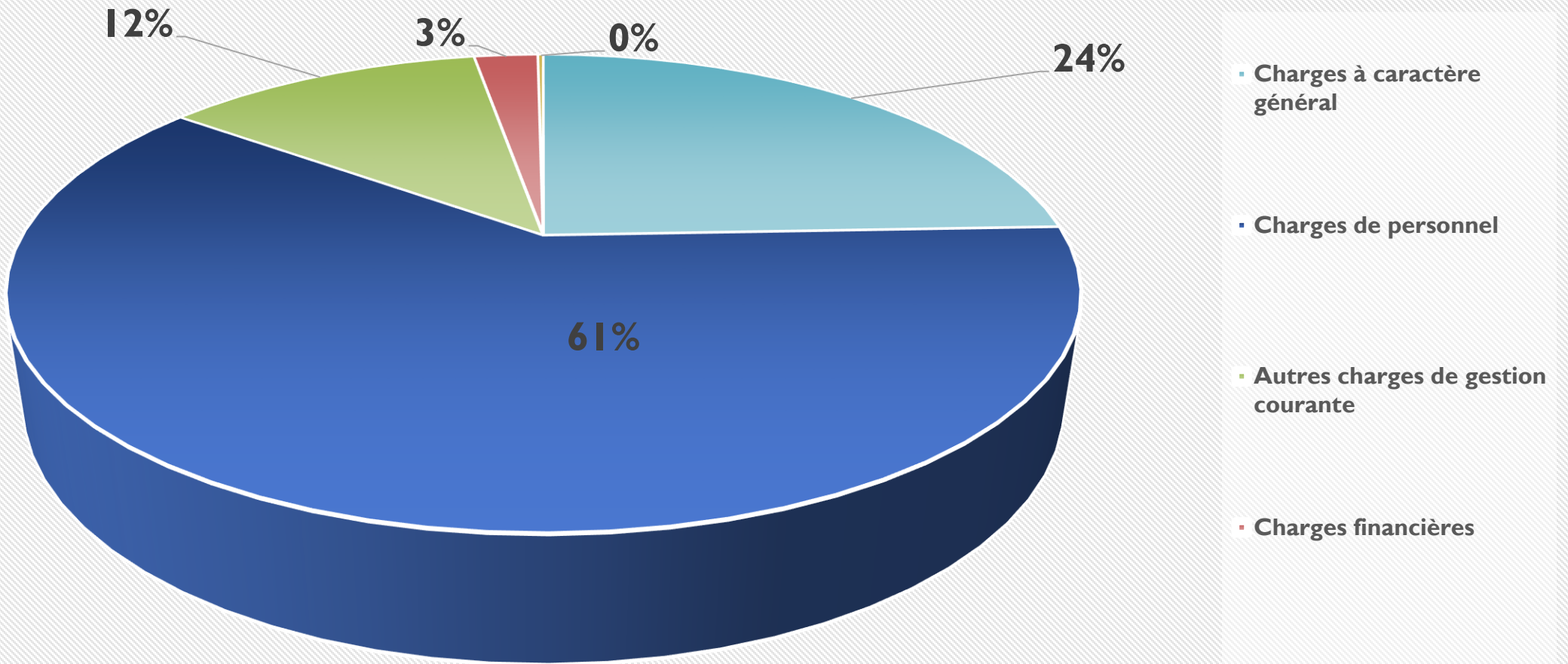




# **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Crédits ouverts 2025	% Evol 2024/2025
<b>Charges à caractère général</b>	2 453 798	2 344 634	2 447 822	4,40
<b>Charges de personnel</b>	5 658 342	5 904 040	6 108 750	3,47
<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 178 503	1 201 291	1 213 611	1,03
<b>Atténuation de produits</b>	98	8 360	2 000	- 76,08
<b>Charges financières</b>	208 821	212 630	244 000	14,75
<b>Charges exceptionnelles</b>	18 566	13 552	20 930	54,44
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	9 518 128	9 684 506	10 037 113	3,64
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	270 422	305 964	308 413	0,8
<b>TOTAL</b>	9 788 550	9 990 470	10 345 526	3,55
<b>Virement à la section d'investissement</b>			1 149 267	
<b>TOTAL GENERAL</b>			11 494 793	

## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



# ANALYSE

- **L'année 2025 devrait voir les charges à caractère général augmenter de 103 K€, soit 4,40 %.**
- Les fluides sont stables globalement ; l'électricité bénéficie d'une baisse grâce à la synergie du groupement de commandes avec le SDEC tandis que le gaz et le carburant accusent une légère hausse au vu des incertitudes conjoncturelles ;
- L'alimentation reste stable ;
- Les fournitures augmentent de 32 k€ dont 21 k€ sur le petit équipement pour des travaux en régie ciblés sur les différents bâtiments publics dont principalement les écoles et les gymnases ;
- Le niveau des dépenses est maintenu pour les locations diverses liées au déroulement des manifestations ;
- Les dépenses d'entretien augmentent de 61 k€ :
  - Prestations de service : la ligne budgétaire affiche + 50 k€ dont :
    - + 15 k€ de prestations de ramassage des encombrants en partenariat avec l'association l'Abri,
    - + 32 k€ sur le budget des affaires générales dont 25 k€ budgétés pour des dépenses liées à l'organisation « du grand déballage » (nouvelle version de la Foire à Tout) par la Commune (qui ne sera plus gérée par L'UCIAL) et + 5 k€ de prestation de procédure d'abandon des concessions funéraires ;
    - + 3 k€ pour le développement de l'activité CLAS avec la participation d'associations locales ;

# ANALYSE

- Entretien de bâtiments : l'augmentation entre 2024 et 2025 se porte essentiellement sur la mise aux normes des VMC des bâtiments pour 10 k€ ;
- Maintenance : continuité des contrats de surveillance des toitures des bâtiments patrimoniaux et orgues et ajout d'une prestation de nettoyage des fientes à la Collégiale (+ 4 k€) ; contrôles supplémentaires des mats d'éclairage pour les équipements sportifs (+ 4 k€) ; contrôles augmentés de la sécurité incendie-électricité-gaz des bâtiments et des DECI (+ 4 k€) ; contrat de maintenance supplémentaire pour les VMC (+ 2 k€) ;
- Entretien des bois et forêts : une baisse des dépenses est actée en 2025 due aux travaux d'élagage déjà effectués en 2024 et la prévision en 2026 des plus gros travaux de taille en rideau des arbres ;
- Les primes d'assurance : globalement, le coût sera diminué en 2025 d'environ 35 k€ suite à l'appel d'offres lancé fin 2024 ; l'assurance statuaire baissera de l'ordre de 54 k€ tandis que les assurances sur les biens augmenteront de 18 k€ ;
- La formation : ce budget augmente de 32 k€ dont 19 k€ pour la formation de la graphiste et d'un apprenti de cuisine, 3 k€ pour le développement du logiciel de l'éducation, 2 k€ pour la gestion des sites funéraires et renforcement de la formation « sécurité » (CACES entre autres) ;
- Des postes comme les honoraires, frais d'actes, annonces et insertion baissent de 5 k€ en 2025 ;
- Les frais d'affranchissement, de télécommunications restent à peu près stables ;
- La ligne budgétaire liée aux manifestations progresse de + 28 k€ pour proposer un large éventail d'activités, comme expliqué, ci-dessous, et une meilleure valorisation.

# ANALYSE

Une évolution des charges de personnel de 3,47 % entre le CA 2024 et le BP 2025 est prévue.

- Une rationalisation (combinaison de la planification et optimisation) de la masse salariale reste une priorité de la collectivité. Néanmoins, des remplacements « permanents » et des créations de poste ont été actés en 2024, lesquels auront un impact financier sur la masse salariale 2025.
- Le budget primitif 2025 **intègre** les effets des décisions gouvernementales et législatives, liés au glissement vieillesse technicité, aux augmentations importantes des cotisations patronales « CNRACL », du versement transport mobilité.
- Enfin, le budget primitif intègre les effets de la mise en place de la participation sur la prévoyance.
- **Ces augmentations obligatoires dites non compressibles représentent plus de 60 % de l'évolution globale.**

# ANALYSE

**Le Chapitre autres charges de gestion courante n'appelle pas de commentaires particuliers.**

Quelques observations néanmoins :

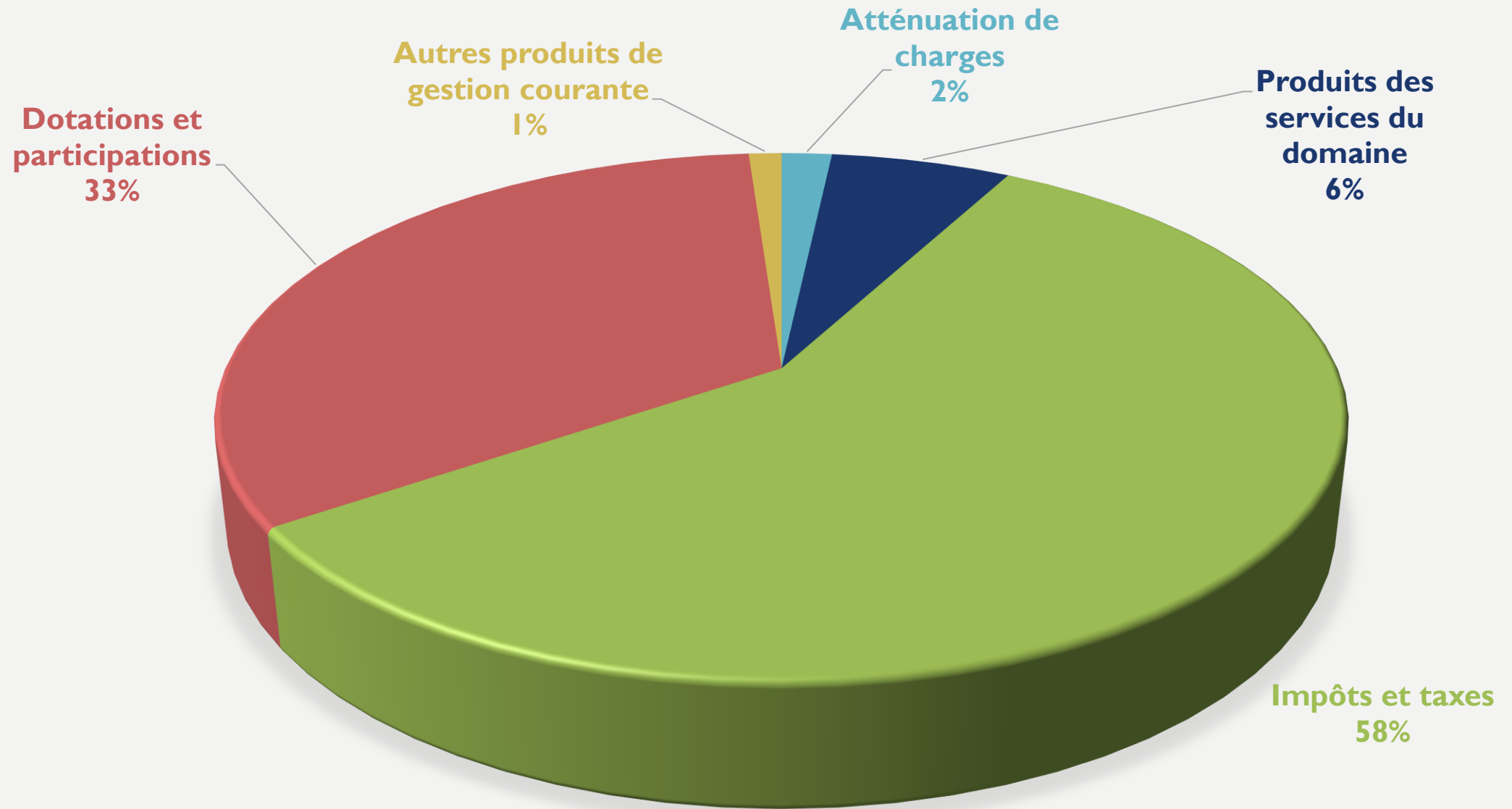
- Une augmentation de la redevance pour concessions de près de 10 K€ et une revalorisation de 18 K€ des subventions aux associations, à périmètre constant et en neutralisant la subvention qui était versée à l'Ucial. **Le soutien financier aux associations reste très prégnant.**

**Les chapitres charges financières et exceptionnelles** nécessitent pour le premier l'inscription de dépenses liées à notre profil annuel de dette (dont nouvel emprunt) et aux intérêts liés à la souscription de lignes de trésorerie. Les charges exceptionnelles de 2025 intègrent également une provision en cas d'annulation de titres.



# **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Crédits ouverts 2025	% Evol BP 2025/Réalisé 2024
<b>Atténuation de charges</b>	136 240	201 220	183 000	- 9,05
<b>Produits du domaine</b>	558 510	681 217	655 778	- 3,73
<b>Impôts et taxes</b>	6 036 795	6 116 689	6 141 365	0,40
<b>Dotations et participations</b>	3 540 890	3 399 560	3 560 086	4,72
<b>Autres produits de gestion courante</b>	106 226	120 307	119 482	- 0,49
<b>Produits financiers et exceptionnels (dont cessions)</b>	96 576	1 981	5 494	177,31
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	10 475 237	10 520 974	10 665 204	1,37
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	414 397	476 268	220 000	- 53,81
<b>TOTAL</b>	10 889 634	10 997 242	10 885 204	- 1,02
<b>Excédent de fonctionnement reporté N-1</b>			609 589	
<b>TOTAL cumulé</b>	-	-	11 494 793	-




**RÉPARTITION DES RECETTES REELLES HORS EXCEPTIONNELLES**

# ANALYSE

- ❑ **S'agissant du chapitre « atténuations de charges », il est prévu une baisse de 9,05 %** au regard de l'estimation prudentielle des remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale et au vu des arrêts éligibles.
  
- ❑ **Les prévisions de recettes s'agissant des « produits du domaine » sont à la baisse de 3,73 %,** liée en grande partie à :
  - **Une refacturation au CCAS du personnel mis à disposition, revue à la baisse** (restauration/ménage à la résidence autonomie et la refacturation des heures supplémentaires pour le repas des aînés),
  - **Une recette sur l'exercice 2024 liée à une refacturation à Mon Logement 27 portant sur des dépenses payées indûment par la Commune (- 25 K€)**

Cette baisse est atténuée par une augmentation de la redevance variable perçue au **titre du crématorium de plus de 35 K€**. Les redevances à **caractère périscolaire et enseignement, social, sportif ne connaissent pas d'évolution notable.**



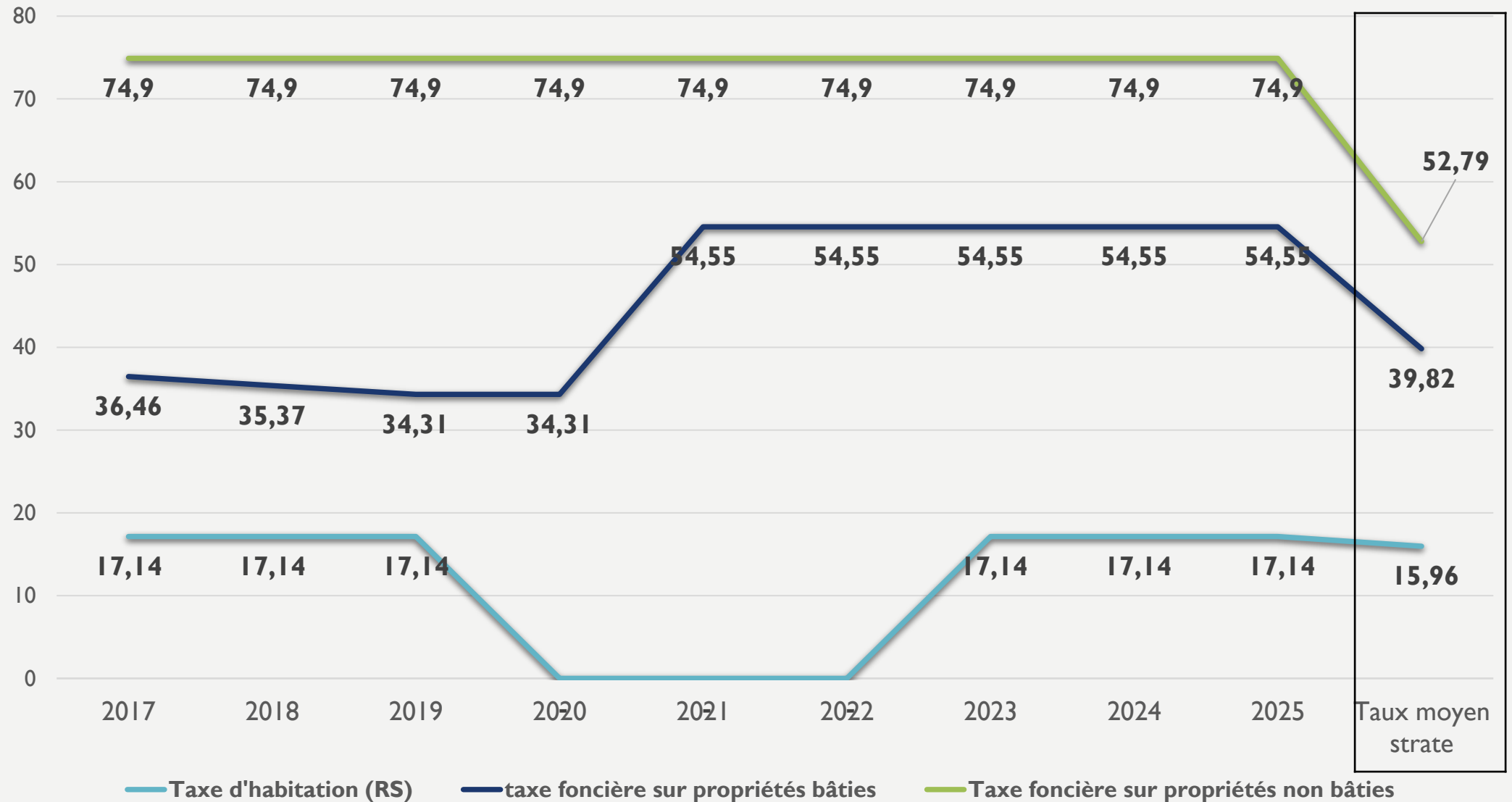
**UNE FISCALITÉ  
ET DES TARIFICATIONS  
DE SERVICES STABLES**

## □ Impôts et taxes

**Il est prévu une évolution prévisionnelle de ce chapitre de 25 K€, + 0,40 %.**

- ❖ Il est inscrit pour des raisons prudentielles, une **stagnation à taux constant, des produits de fiscalité locale** (Taxe Foncière Propriétés Bâties/ Taxe Foncière Propriétés non Bâties/Taxe d'Habitation sur Résidences Secondaires), inférieurs aux 1,7 % prévus au sein de la Loi de finances pour 2025.
- ❖ Il est prévu également une **légère hausse prévisionnelle des recettes issues des droits de mutation** au regard d'un potentiel rebond du marché immobilier en 2025, lié à une baisse prévue des taux d'intérêt pour les crédits immobiliers.

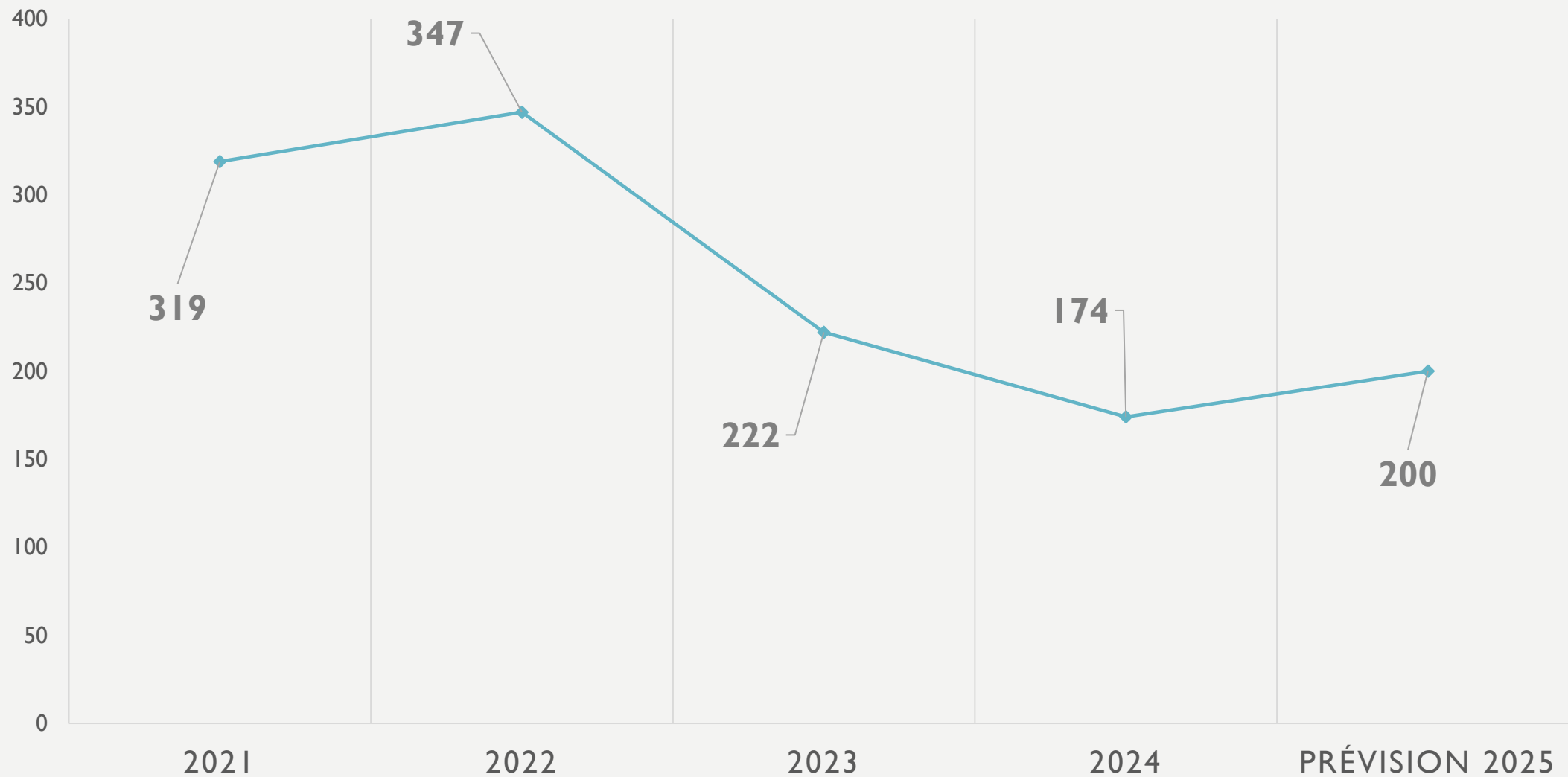
## EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX



## Évolution des produits de fiscalité locale (K€)

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Prévision 2025</b>
<b>Total</b>	4 558	4 716	4 716

## EVOLUTION DES DROITS DE MUTATION (K€)



**La municipalité en 2025, conformément à ses engagements, fait DONC le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale.**

**Il en sera de même de la tarification des services publics**

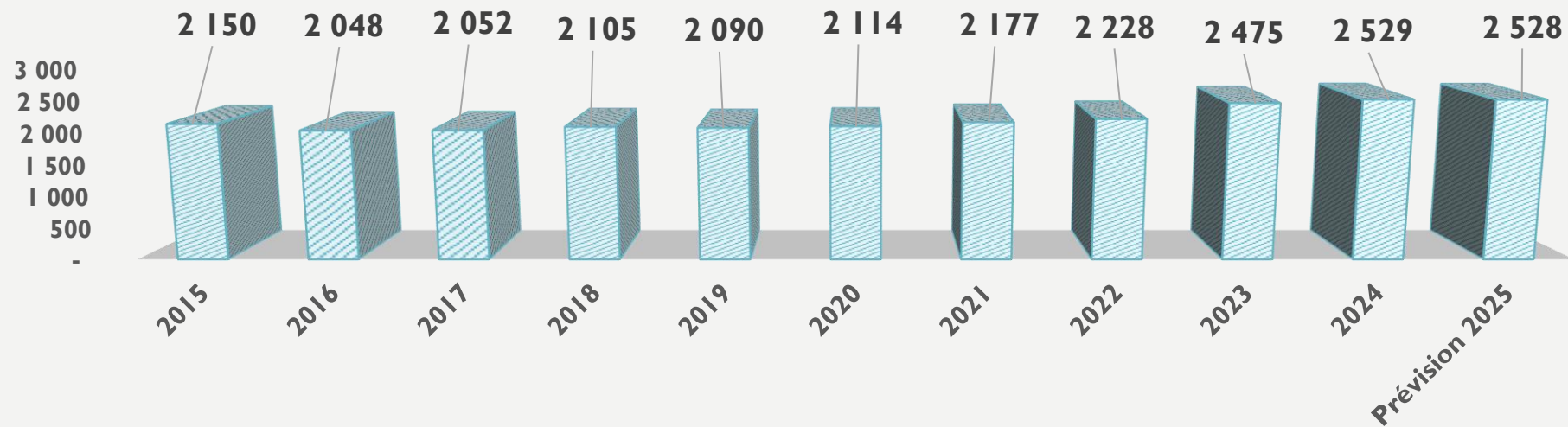


**DES DOTATIONS ET  
PARTICIPATIONS  
EN  
ÉVOLUTION**

□ Ce chapitre en 2025 sera en légère **évolution de 4,72 %** par rapport à l'année 2024.

❖ Il est inscrit dans le BP 2025, une stagnation de la DGF,

### EVOLUTION DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (K€)



## ❖ L'évolution des subventions provenant de la CAF

- **Près de 350 K€ de subventions CAF sont attendues en 2025.** Elles intègrent le financement des activités familles, périscolaires et CLAS, et à destination des jeunes. Différentes directions bénéficient de subventions CAF

## ❖ Participation de l'État à la cantine à 1€

- **129 K€ ont été versé en 2024** (le dernier quadrimestre est encore estimé), **160 K€ sont prévus en 2025.** Un avenant sur la considération « Egalim » dans les déclarations des repas devrait permettre cette augmentation.

# **UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET ANIMÉE**

- Une année riche en animations
- Le soutien de la municipalité aux associations andelysiennes en corrélation avec leurs actualités et projets, à hauteur de 258 K€ hors prestations en nature.

## ➤ Vie culturelle

- ❖ Un concert exceptionnel du Chœur de l'Armée Française, une formation prestigieuse reconnue pour la puissance et l'émotion de ses interprétations. Ce concert prévu le 25 avril se tiendra à la Collégiale Notre-Dame.
- ❖ L'ouverture de la saison culturelle avec l'exposition Le Meilleur/Léon Coutil au Musée Nicolas Poussin dès le 28 mars,
- ❖ Le Festival musical inclusif "La Main dans le Chapeau", prévu le 11 juin 2025, favorisant l'accessibilité et la diversité culturelle,
- ❖ En 2025, la Ville des Andelys accueillera le Festival Anthropocène, un événement inédit explorant les liens entre art, écologie et société. Porté par des artistes et penseurs engagés, Anthropocène fera des Andelys un espace de dialogue et de création, où l'art devient un outil de sensibilisation et de réflexion sur l'avenir.

## ➤ Vie culturelle

- ❖ Une exposition du sculpteur Bruno LEMEE, descendant du peintre Seurat, dans les jardins du musée. L'exposition devrait commencer le 7 juin 2025 pour l'événement national « Rendez-vous aux jardins » et se terminer fin septembre (autour du 26-27 septembre),
- ❖ La chasse aux œufs, organisée au square Nicolas Poussin le 21 avril 2025, offrant aux familles un moment de convivialité et de partage autour des festivités de Pâques,
- ❖ La 5ème édition du Festival « Été en Seine » sera renouvelée autour d'une nouvelle formule mêlant culture, sport, loisirs et environnement à destination des familles, avec 10 jours d'animations gratuites.
- ❖ Le retour du « Festival international de peinture en plein air » du 27 au 30 août sur les bords de Seine et au Château Gaillard.

## ➤ Loisirs

- ❖ Les fêtes du Printemps et de l'Automne, organisées par l'OCLA,
- ❖ La fête de la musique orchestrée par des commerçants andelysiens autour de la place Poussin,
- ❖ Le feu d'artifice du 14 juillet en bord de Seine,
- ❖ Le « Grand déballage » organisé directement par la Commune (Foire à Tout nouvelle version),
- ❖ Le Festival de Noël 2025.

## ➤ Sports

La saison sportive 2025 sera marquée par l'accueil du Tour de France le 08 juillet, avec un programme d'animations dédiées afin de mobiliser la population et de valoriser le territoire.

En parallèle, les événements sportifs incontournables seront reconduits :

- ❖ Le championnat départemental de gymnastique (réalisé),
- ❖ Le Tour de l'Eure junior,
- ❖ L'arrivée du Trail de l'Athlétic Club Andelysien,
- ❖ La 25<sup>ème</sup> édition de la course de Côte,
- ❖ Le Trail des Rois Maudits,
- ❖ Le Village des associations lors du dernier week-end d'août.

## ➤ Social, santé, jeunesse et citoyenneté

Le Centre Social municipal, en tant que lieu d'initiatives citoyennes, accompagne un large public, de l'enfance à la jeunesse, des familles aux personnes en quête de loisirs ou de soutien.

L'année 2025 sera marquée par la finalisation du Contrat de projet pour les habitants et avec les habitants. Cette démarche participative mobilisera l'équipe technique pour une dernière séquence d'écriture et de rencontre sur les grands enjeux de demain. Dans ce cadre, plusieurs actions structurantes seront maintenues et renforcées :

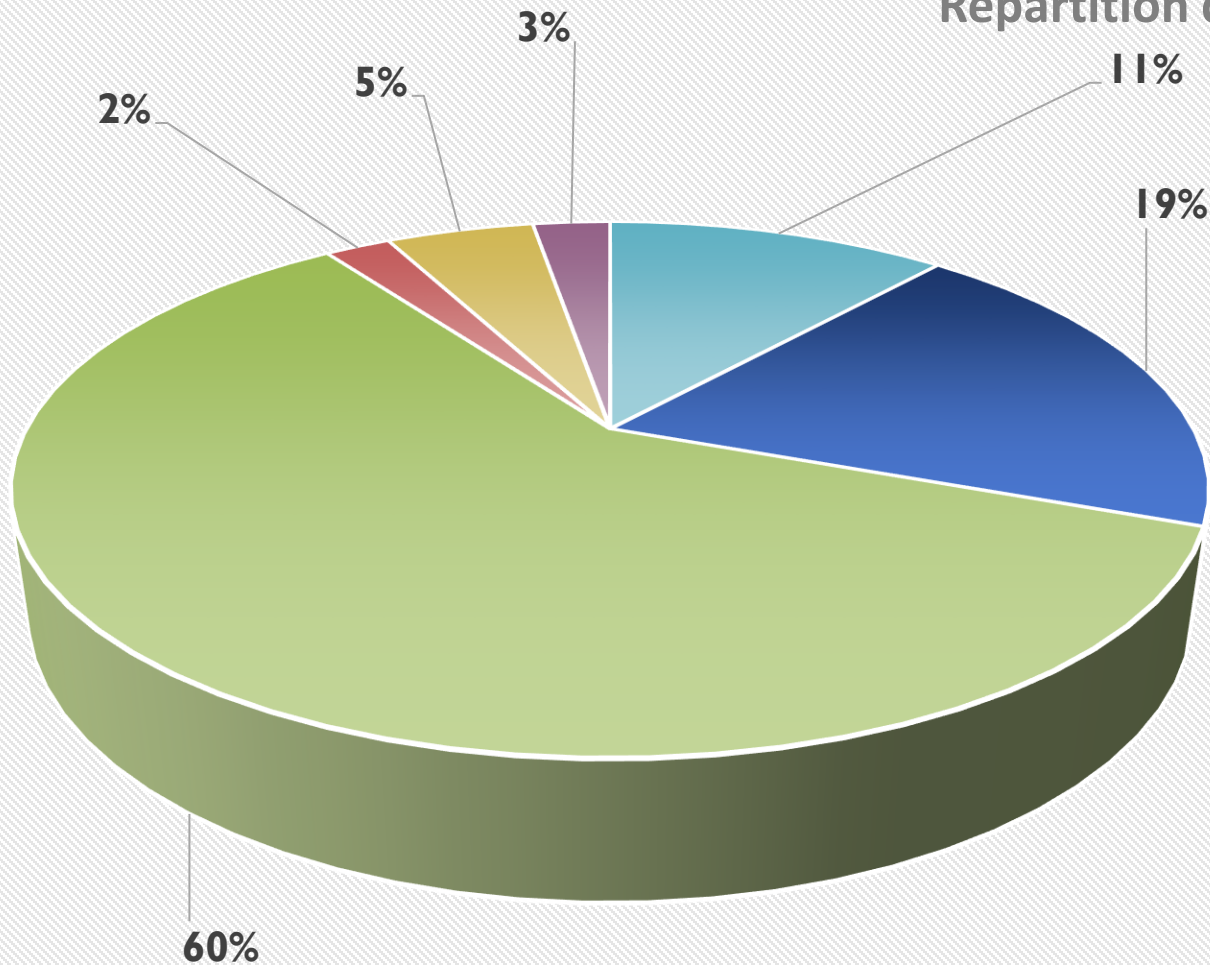
- ❖ Les rassemblements festifs très plébiscités par les habitants (sorties estivales, manifestation « Un pays, une culture », soirée « Place aux jeunes »),
- ❖ Les actions de médiation et les ateliers hors les murs pour aller à la rencontre des publics,
- ❖ Les actions de sensibilisation à la santé en partenariat avec l'ARS et SNA.

# **LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS**

# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE DEPENSES	MONTANT
Dépenses nouvelles d'équipement	5 120 193
Création d'un pôle médico-social/Maison de santé pluriprofessionnelle	3 045 806
Valorisation du patrimoine historique	133 040
Aménagement et développement territorial	112 822
Modernisation des voiries communales et espaces publics, réseaux et développement de la vidéo protection	584 829
Réaménagement et amélioration des bâtiments publics	990 300
Acquisition de matériels et œuvres d'art	253 396
Emprunts et dettes assimilées/autres	832 000
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>5 952 193</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>220 000</b>
Restes à réaliser 2024	860 105
Solde d'exécution N-1	1 190 931
<b>TOTAL</b>	<b>8 223 229</b>

## Répartition des dépenses d'équipement



- Modernisation des voiries, réseaux et espaces publics
- Bâtiments publics: rénovation et amélioration
- Pôle médico-social/Maison de Santé Professionnelle
- Aménagement et développement territorial
- Acquisition matériels et œuvres d'art
- Valorisation patrimoine historique

## POLE MEDICO-SOCIAL

### MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

❑ **QUOI :** La Commune ambitionne la création d'un pôle médico-social au sein de la partie contemporaine de l'hôpital Saint-Jacques, qui regrouperait :

- Une maison de santé pluri professionnelle,
- L'office central de production alimentaire,
- Des espaces dédiés aux services municipaux : espace France-services, centre communal d'action sociale,
- Le Centre médico social du Département de l'Eure.

❑ **OBJECTIFS :**

- Patrimonial puisqu'il vise à reconvertir une future friche, bâtementaire;
- Lutter contre la désertification médicale qui sévit sur la Commune ;
- Décloisonner le travail social
- Améliorer les conditions de travail

❑ **BUDGET GLOBAL**

- 5 180 K€ TTC - financement de 70% sur le HT escompté)  
Budget de 3 045 K€ en 2024

❑ **DUREE :** 2024 – 2026

**VALORISATION  
PATRIMOINE  
HISTORIQUE (1)  
133K €**

## L'église Saint-Sauveur et son orgue :

- ❑ Finalisation des études ;
- ❑ La réalisation d'un diagnostic archéologique,
- ❑ La conduite d'un sondage géotechnique à 35K€, décomposé comme suit :
  - Mission géotechnique : 23 K€
  - Opération de dépose et repose des dalles : 5 K€
  - Dépenses imprévues dans le cadre de cette opération globale : environ 7 K€
- ❑ Une intervention d'un montant de 30K€ pour l'enlèvement et le nettoyage des fientes de pigeons.

## VALORISATION PATRIMOINE HISTORIQUE (2) 133K €

### La Collégiale Notre-Dame :

- ❑ A compter de fin 2025, début 2026, les interventions débuteraient par le démarrage de la tranche optionnelle 3, suivie des tranches 1 et 2 selon un calendrier prévisionnel s'étendant à minima jusqu'en 2028. Le programme de travaux se décomposerait comme suit :
  - **Tranche 3** : Restauration de la tour nord – Montant actualisé à ce jour : 620 K€ ;
  - **Tranche 1** : Restauration du bas-côté nord de la nef (partie est) – Montant actualisé à ce jour : 670 K€ ;
  - **Tranche 2** : Restauration du bas-côté nord de la nef (partie ouest) – Montant actualisé à ce jour : 700 K€.
  
- ❑ En amont du démarrage des travaux, plusieurs études préalables seront menées en 2025 :
  - La rédaction de l'état sanitaire complet par la maîtrise d'œuvre pour 26,1 K€,
  - La pose de fissuromètres et la mise en place d'un dispositif de monitoring pour 19,6 K€.

# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL(1)

## ❑ RÉVISION PLU 2018 – 2025 (12 K€ en 2025)

L'année 2025 sera consacrée à :

- ✓ La réalisation de l'enquête publique ;
- ✓ L'approbation du PLU en séance du Conseil Municipal.

**APPROBATION FIN 1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

## DEVELOPPEMENT URBAIN ET TERRITORIAL (2)

### ❑ LA REQUALIFICATION DU QUARTIER DU LEVANT

- ✓ Une étude pré-opérationnelle conduite par le cabinet champs libre a été menée en 2022-2023, et un architecte a rendu un livrable dessinant les premières vues de la future travée verte traversant le futur quartier,
- ✓ Pour 2025, la Commune ambitionne de **lancer un appel à manifestation d'intérêt** en vue de proposer une offre de logements sur le site du levant,
- ✓ Choix d'une maîtrise d'œuvre: réalisation étude urbaine,
- ✓ Réalisation d'un relevé topographique.

**Un budget de 88 K€ est inscrit pour financer ces différentes missions.**

# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (3)

## ❑ LA REQUALIFICATION DU SITE INDUSTRIEL HOLOPHANE

- L'agglomération conduira des études bâtementaires précises permettant d'alimenter différents scénarios d'aménagement.
- **Achat du « Domaine des Fontainettes » via l'EPFN** en vue d'y transférer notamment le Musée Nicolas Poussin à hauteur de 400 000 €, en cours.
- **La Commune en 2025, lancera ses premières réflexions sur la création de ce lieu muséal** : besoins, fonctionnement, projet scientifique, estimations de coût. Elles seront réalisées en interne via les services municipaux

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ La poursuite de la restauration des mares communales est une priorité écologique pour la collectivité. **Ainsi l'investissement en 2025 portera sur la mare du Parc De Lattre de Tassigny**
- ❑ La poursuite du Plan Alimentaire Territorial (PAT), visant à structurer un modèle alimentaire durable, privilégiant les circuits courts et la souveraineté alimentaire locale.
- ❑ Le respect de la Charte Environnementale créée en 2024, définissant des engagements forts en matière de préservation des ressources naturelles, de réduction de l'empreinte carbone et de promotion des mobilités douces.

## MODERNISATION

### ESPACE PUBLIC

-

### RESEAUX

-

### DEVELOPPEMENT

### VIDEOPROTECTION (1)

**585 K€**

❑ Aménagements de sécurité, traversée de RADEVAL : 61 K€

❑ Des travaux de modernisation des voiries, réseaux : 495 K€

- La réfection de la Rue des Déportés Martyrs (partie comprise de la fin de la Rue des Capucins jusqu'à l'Avenue de la République),
- Le lancement de la phase 2 de l'opération de rénovation des trottoirs du petit Andelys,
- La rénovation des rues perpendiculaires au Quai Grimoult,
- Divers travaux de sécurisation sur le territoire et notamment le changement de la passerelle devant l'école Marcel Lefevre,
- Le lancement d'un travail de concertation avec les riverains du hameau de Villers visant à proposer des solutions durables de réduction de la vitesse et de sécurisation routière,
- L'amélioration du système d'éclairage public (Quai Grimoult, Enguerrand de Marigny, rue du Maréchal Leclerc...).

## MODERNISATION

### ESPACE PUBLIC

-

### RESEAUX

-

### DEVELOPPEMENT VIDEOPROTECTION (2)

585 K€

#### Vidéo : 12 K€

Extension et amélioration du système de vidéoprotection existant

#### DECI (défense incendie) : 16 K€

Déploiement du système existant

## RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (1)

990 K€  
D'INVESTISSEMENTS  
PRÉVUS

### □ Bâtiments scolaires : 231 K€

- **Ecole Blanchard** : changement de l'ensemble des éclairages intérieurs ;
- **Ecole Marcel Lefevre** : travaux sur l'équipement suite à stabilisation, création d'un self ;
- **Budget travaux de 71 K€** pour les autres établissements scolaires.

## RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (2)

**990 K€  
d'investissements  
prévus**

### ❑ Bâtiments sportifs : 532,5 K€

- ❖ Rédaction du Schéma Directeur immobilier sportif : 50 K€,
- ❖ Travaux de modernisation des équipements sportifs : 482,5 K€ :
  - Gymnase Houssays : 291 K€
    - Amélioration du système de chauffe et remplacement des aérothermes,
    - Travaux sur la toiture;
    - Travaux de relamping cours de tennis,
    - Création d'un local de rangement pour le CSA gymnastique,

# RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (3)

**990 K€  
d'investissements  
prévus**

- **Gymnase La Boulaye : 68 K€**
  - Travaux sur le réseau d'eau pluviale, reprise des désordres structurels,
  - Changement du panneau électronique,
- **Stade Tomasini : 111 K€**
  - Travaux de relamping terrains de foot et rugby,
  - Création d'un tribune CSA rugby, travaux sur la structure.
- Divers travaux sur le stade Goubert, boulodrome et terrain de base-ball (**12,5 K€**).

## RÉAMÉNAGEMENT, AMÉLIORATION DES BATIMENTS PUBLICS (4)

990 K€  
D'INVESTISSEMENTS  
PRÉVUS

### ❑ Bâtiments techniques, associatifs

- 27 K€ pour l'amélioration des conditions de travail des agents des services techniques.
- 80 K€ P3 contrat Dalkia
- 119,5 K€ travaux d'entretien dans les bâtiments associatifs et dédiés aux services municipaux.

La réalisation des investissements dans les bâtiments est conditionnée par l'obtention de subventions de la part de nos financeurs institutionnels

## ACHAT DE MATÉRIELS ET D'OEUVRES

**253,5 K€**  
**d'investissements**  
**prévus**

Un budget de **plus de 253 K€** est inscrit  
**pour des acquisitions :**

- Dont Mobilier scolaire, périscolaire et restauration : 55,5 K€,
- Dont Matériel technique, espaces verts, sport et logistique : 92 K€,
- Dont Matériel informatique, achats généraux et communication : 87 K€,
- Dont acquisitions d'œuvres et restauration: 18,8 K€

# Montants dépenses d'équipement prévues en 2025

**Près de 6M€** (RAR inclus)

**Sans augmentation de la pression fiscale  
(taux)**

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature recettes	MONTANT
Subventions d'investissement	2 316 694
Emprunts et dettes assimilées	2 000 000
Dotations, fonds	1 371 484
Dont affectation résultats N-1	1 130 665
Dont FCTVA/Taxe d'Aménagement	240 819
Produits de cessions	157 000
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>5 845 178</b>
<b>VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 149 267</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	<b>308 413</b>
Restes A Réaliser	920 371
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 223 229</b>

# FINANCEMENT DES PROJETS 2025

- ❑ **AUTOFINANCEMENT : 1 149 K€**
- ❑ **AFFECTATION DE RÉSULTATS : 1 131 K€**
- ❑ **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (dont RAR) : 2 764 K€**  
REGION/DEPARTEMENT/DETR/DSIL/SNA
- ❑ **FCTVA ET TAXE D'AMÉNAGEMENT : 241 K€**
- ❑ **CESSION : 630 K€ nets dont terrains Lecoq Lemercier, Meubles Bénard, emprise Cellnex, terrain Radeval...**
- ❑ **EMPRUNT de 2 000 K€**